

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/09/2025 - 6974 - 2024 B 00005 - 814 240 693 - A.S.L.A.L.I.

A.S.L.A.L.I.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 868 742 euros
Siège social : 25 Bis Rue des Mûres
44770 PREFAILLES
814 240 693 RCS Saint Nazaire

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 20 358,36 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	20 358,36 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Dotations aux réserves :

A la réserve légale, soit	1 017,92 euros
---------------------------	----------------

Dividendes

A titre de dividendes, le solde soit	19 340,44 euros
--------------------------------------	-----------------

Qui avec un prélèvement de	180 659,56 euros
----------------------------	------------------

Constitue une distribution globale de dividendes de 200 000,00 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2025.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

PSL

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2024	200 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

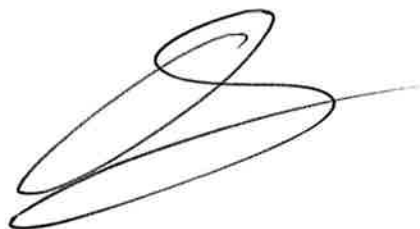
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Madame Anne-Sophie LOIZEAU



Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.L		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 50 RUE DES BRANDES		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 8 1 4 2 4 0 6 9 3 0 0 0 1 4		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le, 31122024		
		N-1 31122023		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	
		Fonds commercial (1)	AH	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	25 702
		Constructions	AP	264 447
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 119
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	131 856
		Créances rattachées à des participations	BB	
		Autres titres immobilisés	BD	
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières *	BH	
TOTAL (II)		BJ	428 123	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 293
		Autres créances (3)	BZ	1 310 089
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	2 369 137
		Disponibilités	CF	214 863
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 203
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	3 897 585	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CC	4 325 708	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-sations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.L			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 868 742)	DA	1 868 742	1 868 742
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	160 811	159 561
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 954 947	1 931 196
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 358	25 001
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	4 004 858
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	171 050	191 553
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	25 999	11 808
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 597	3 366
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 374	30 741
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 665
	TOTAL (IV)	EC	206 020	241 133
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 210 878	4 225 633
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 730	70 082	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASUA.S.L.A.L.L.						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	23 454	FH		FI	23 454		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	23 454	FK		FL	23 454	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 207		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 664	23 071	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	32 845		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 085		
	Salaires et traitements *					FY	10 297		
	Charges sociales (10)					FZ	3 857		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements} * (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	16 173	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	65 265	35 824	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(39 601)	(12 752)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	27 511		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 059		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	15 846		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	76 417		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	4 540		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 745		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	7 569		
Total des charges financières (VI)					GU	7 285	10 728		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	69 132	76 043		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	29 530	63 291		

Désignation de l'entreprise SASU A.S.L.A.L.L		Néant ☐ *				
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	77 885		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	77 885		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	94 165	1 488	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	94 165	1 488	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(16 280)	(1 488)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(7 108)	36 802	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	179 965	109 842	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	159 607	84 841	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	20 358	25 001	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	20 844	19 679
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IJ	27 511	26 615
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		IK		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		HX	28 100	
	(9)	Dont transferts de charges		RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1	2 207	1 800
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		A4		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	94 165	77 885		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels

au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Plvt pénalités URSSAF	65	
Salvert Mécénat	15 000	
Virt Don Trace de vie	100	
SAvert Mécénat	13 000	
Abandon de créances SB Home	66 000	
Virt Financière MAUFFREY - Cpt Prix Cartel		77 885
Totalisation	94 165	77 885

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASUA.S.L.A.L.L										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	25 702	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	264 447	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	1 948		
		Emballages récupérables et divers *			LE	4 171	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	294 320	LO		LP	1 948		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	18 000	8V		8W	113 856			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	18 000	LR		LS	113 856			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	312 320	ØH		ØJ	115 804		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	25 702	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	264 447	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 948	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	4 171	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	296 267	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX		ØY	131 856	ØZ		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	131 856	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	428 123	ØM	

Exercice N clos le : 31 12 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASUA.S.L.A.L.L.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.L										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	85 845	PN	15 785	PO		PQ	101 630		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	387	QN		QO	387		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	85 845	QV	16 173	QW		QX	102 018		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	85 845	ØP	16 173	ØQ		ØR	102 018		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASUA.S.L.A.L.L							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	24 119	6Y	4 540	6Z	15 846	7A	12 812	
	TOTAL III	7B	24 119	TY	4 540	TZ	15 846	UA	12 812	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	24 119	UB	4 540	UC	15 846	UD	12 812	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF						
		UG	4 540	UH	15 846					
		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.L										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	2 293		2 293					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 773		14 773					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 427		1 427					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	1 293 890		1 293 890					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS	1 203		1 203					
	TOTAUX			VT	1 313 585	VU	1 313 585	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE							
			VF	1 293 890								
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	171 050		20 760		85 684		64 605		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	6 597		6 597						
Personnel et comptes rattachés			8C	933		933						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	918		918						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	427		427						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	97		97						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	25 999		25 999						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	206 020	VZ	55 730		85 684		64 605		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	25 999			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	20 503	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SASU A.S.L.A.L.L				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122024		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 20 358		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 65	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 4 892	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 103 446
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	9 346
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR 128 761		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV 77 885	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A))						WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WB	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						WZ	
	France Ruralités Réhabilitation (FRR) (art. 44 quinquies A)		HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	XA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	ZX	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	ZY	
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XD	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XF		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XS	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	XG 18 260	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YE	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YF		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 96 145	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI 32 616	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 32 616	XO 0	

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2024

Libellé	Montant
Quote-part frais et charges 12%	9 346
Abandon compte courant à caractère financier	66 000
Mécénat	28 100
Totalisation	103 446

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2024

Libellé	Montant
Déficit 2024 - SCI AALTIMMO 5	6 260
Réduction impôt mécénat	12 000
Totalisation	18 260

 Annexe**Faits caractéristiques**

Désignation de la société : SASU A.S.L.A.L.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total du bilan est de 4 210 878 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 20 358 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 du 05/06/2014, à jour des règlements complémentaires, et en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	25 702					25 702
	Constructions sur sol propre	264 447					264 447
	sur sold'autrui						
	instal agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 948			1 948
	Emballages récupérables et divers	4 171					4 171
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 320		1 948			296 267
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	18 000		113 856			131 856
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 000		113 856			131 856
TOTAL		312 320		115 804			428 123

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	85 845	15 785		101 630
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		387		387
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 845	16 173		102 018
TOTAL		85 845	16 173		102 018

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Notes sur le bilan

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 293	2 293	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	14 773	14 773	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 427	1 427	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 293 890	1 293 890	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 203	1 203	
	TOTAL DES CREANCES	1 313 585	1 313 585	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		1 293 890		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	171 050	20 760	85 684	64 605
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 597	6 597		
	Personnel et comptes rattachés	933	933		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	918	918		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	427	427		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	97	97		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	25 999	25 999		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	206 020	55 730	85 684	64 605
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		20 503			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		25 999			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 222	2 050
Dettes fiscales et sociales	30	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		
Autres dettes		
TOTAL	3 252	2 050

Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	1 868 742	1,00	1 868 742
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 868 742	1,00	1 868 742

Filiales et participations



	31/12/2024				
	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS SB HOME	30 000	33 855	60,00	18 000	18 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS SB HOME					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	1 293 890			25 457	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					